

Nouvelle adhésion : N° de Licence (si déjà licencié à la Fédération Française d'Athlétisme) _____

NOM : _____ Prénom : _____

Sexe : F M Date de naissance ____ / ____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Nationalité : _____

(L'athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération de pays d'origine)

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse Email (**Obligatoire**) : _____ @*A remplir lisiblement. Cette adresse sera utilisée pour vous envoyer votre licence.*

Numéro de téléphone : _____

Type de licence choisie :

- Licence compétition : 90€** Licence unique pour les catégories d'Eveil athlétique à espoir inclus. Également accessible aux catégories supérieures (senior et master), ainsi que pour la marche nordique. Cette licence permet la participation aux compétitions officielles (championnats internationaux, nationaux, interrégionaux, régionaux et départementaux, coupe de France, meeting), ainsi que toute autre compétition (tous types de manifestations hors stade : courses sur route, cross-country, trails, courses nature...).
- Licence loisir : 80€** Cette licence est accessible à partir de la catégorie senior et permet la participation à tous types de manifestations hors stade : courses sur route, cross-country, trails, courses nature... à l'exception des championnats officiels. Cette licence est également proposée pour la **marche nordique**.

Le règlement du montant de la licence se fait de préférence par chèque à l'ordre de : ACCA*En cas d'impossibilité de régler par chèque, le règlement en espèces est accepté.***Une réduction de 10 euros est accordée à partir du troisième licencié de la même famille (parents-enfants)****Les Sélestadien.ne.s peuvent prétendre à l'aide à la pratique sportive. Informations sur <https://cutt.ly/Gd4zNfy>****Certificat médical : Cocher la case concernée** (Articles L231-2 et L231-2-2 du Code du Sport et décret du 24/08/2016). Je suis déjà licencié(e) en 2019-2020 et j'ai répondu « NON » aux dix questions du questionnaire de santé sur mon espace licencié de la FFA (notification de e-licence@athle.fr – **Attention : certificat à renouveler tous les 3 ans**) Dans tous les autres cas et pour une nouvelle licence jeune, loisir ou compétition, je certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de **l'athlétisme en compétition** datant de moins de trois mois à la date de prise de la licence.**Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :**

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage,

je soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin.

Assurances : (Articles L 321-1, L321-4, L 321-5, L 321-6 du Code du sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose à ses licenciés, par l'intermédiaire de GMF-LA SAUVEGARDE, assureur, une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme, au prix de : 0,60€ TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé(e) des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

Loi informatique et libertés (loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas (et reconnaissez que dans ce cas, les résultats du licencié ne seront pas consultables sur le site de la FFA), veuillez cocher la case ci-contre :

(l'absence de réponse vaut acceptation)

Le soussigné ayant pris une licence dans une des catégories de benjamin à junior s'engage à suivre régulièrement les entraînements, y respecter les consignes des entraîneurs, et participer aux compétitions figurant au calendrier du club (fourni par les entraîneurs)

Vous pouvez envoyer votre demande de licence directement à André Nartz, 3 rue du Cotentin, 67730 Châtenois, ou passer par l'un des entraîneurs. Seuls les dossiers complets (demande de licence, certificat médical (si besoin) et règlement) seront acceptés.

Fait à :

le :

**Signature du licencié
(y compris pour les mineurs) :**

**Signature du parent ou représentant légal
(obligatoire si le licencié est mineur) :**

